

Vos questions / nos réponses

# Le crack

Par [Profil supprimé](#) Postée le 17/06/2011 21:42

bonjour,

mon compagnon consomme du crack et du rhum, je ne supporte plus ses délires. il me dit qu'il veut tout arrêter, mais ne fait aucunes démarches, c'est que des paroles. comment je peux l'aider ?

CORDIALEMENT

---

**Mise en ligne le 20/06/2011**

Bonjour,

*Pour respecter l'anonymat, nous nous sommes permis de retirer votre prénom en fin de question.*

Votre compagnon peut réellement vouloir "tout arrêter" sans arriver à faire les démarches nécessaires. Cette impossibilité à agir peut s'expliquer de plusieurs manières: peut-être pense t-il que c'est trop dur, qu'il n'y arrivera pas, peut-être imagine-t-il arrêter seul, sans aucune aide extérieure, peut-être ne pense-il pas justement qu'il pourrait se faire aider...

Dans l'éventualité où il ne saurait pas où s'adresser pour se faire aider, vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'un lieu de consultations spécialisées où une prise en charge pourrait lui être proposée, auprès de professionnels compétents dans les problématiques de consommation de crack et d'alcool. Les consultations y sont individuelles, anonymes et gratuites.

Si la démarche lui paraît trop difficile à mener seul, vous pouvez peut-être lui proposer de l'accompagner les premières fois.

Sachez qu'un accueil et un accompagnement sont également proposés aux personnes de l'entourage, indépendamment de l'usager. Vous pourriez donc également envisager de contacter cette équipe pour du soutien, du conseil, dans les mêmes conditions de gratuité et de confidentialité.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, de 8h à 2h, 7/7).

Cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

**[EPSM de la Guadeloupe : CSAPA-G](#)**

10 rue Baudot  
**97100 BASSE TERRE**

**Tél :** 05 90 80 93 80

**Site web :** [csst971.org](http://csst971.org)

**Accueil du public :** Sur rendez-vous : du lundi au vendredi: 7h30-12h30 puis 13h30-16h (fermeture le mardi matin). Fermeture à 15h le vendredi.

**Consultat° jeunes consommateurs :** Sur rendez-vous, tous les mercredi : jeunes de 12 à 25 ans avec/sans entourage - Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.

**Centre :** Consultation avancée les Jeudi dans les villes éloignées de la Guadeloupe pour aller au plus proche du public (consultation assurée au CMP, à la Mairie ou dans la mission locale pour les plus jeunes).

[Voir la fiche détaillée](#)